

# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Germinal, an VII.



Ordre donné aux prêtres, moines et autres ecclésiastiques qui se trouvent à Madrid, de se rendre sur-le-champ à leurs fonctions respectives. — Départ du général Mack de Milan. — Manière dont s'exprime la gazette de Vienne sur l'entrée de l'armée française en Allemagne. — Lettre du général Lecourbe au général Massena. — Victoire remportée par l'armée du Danube.

## ESPAGNE.

Extrait d'une lettre de Madrid, du 24 ventose.

On doute ici que la nomination de M. d'Urquijo subsiste; & déjà les yeux du public se tournent de nouveau vers un homme dont les lumières, l'expérience & la fermeté nous seroient si nécessaires dans les circonstances critiques où nous sommes. Cet homme, que vous devinez facilement, auroit des vérités sévères à dire & bien des réformes à faire. Il devoit donc s'attendre à bien des oppositions, dont la volonté forte de nos souverains pourroit seule le faire triompher.

On vient d'ordonner à tous les prêtres, moines, &c. qui se trouvent ici & dans la résidence de la cour, de retourner à leurs diocèses & à leurs fonctions ecclésiastiques, dans l'espace d'un mois, sous peine d'une forte amende & de punitions encore plus graves. Il paroît que la cour veut par-là éloigner une foule d'hommes qui se rendent redoutables par leur oisiveté & leur goût pour l'intrigue.

Cette mesure de prudence va, dit-on, s'étendre à un grand nombre de propriétaires qui viennent consommer leurs revenus dans la capitale, au lieu de vivifier leurs terres par leurs présences, & même à tous ceux, quelque soit leur état, qui ne résident pas ici depuis douze ans. Il paroît que ces diverses précautions sont dictées moins encore par la sagesse que par la frayeur; & ce ne sont pas les seules, dit-on. Nous touchons à la semaine sainte, époque des grands rassemblemens religieux; mais comme on craint ou feint de craindre qu'ils ne servent de voile & d'occasion à des complots dont on cherche à alarmer le gouvernement, on nous annonce que cette année la sainte semaine se passera sans processions.

## ITALIE.

Milan, le 21 ventose.

Le général Mack est parti d'ici le 18, sous une escorte de cavalerie: il paroît qu'on le transfère à Briançon. Il n'a emmené avec lui qu'un de ses aides-de-camp. Les autres officiers de son état-major & ses domestiques ont obtenu la liberté de retourner en Allemagne.

Une partie des insurgés du Montferrat, dispersés par le général Grouchy après plusieurs attaques vigoureuses, s'étant réfugiés sur le territoire ligurien, le général Lapoype a donné l'ordre de les en expulser.

## AUTRICHE.

Vienne, le 23 ventose.

Le comte de Dietrichstein est parti hier pour Berlin. On le dit chargé d'une mission importante.

La cour a pris le deuil le 21, pour dix jours, à l'occasion de la mort de l'électeur de Bavière.

Le bruit se répand que si la guerre recommence avec la France, notre gouvernement entrera dans la triple alliance de l'Angleterre, la Russie & la Porte.

La gazette de la cour s'exprime aujourd'hui en ces termes sur l'entrée de l'armée française en Allemagne:

« Le gouvernement français avoit, depuis plusieurs mois, renforcé ses troupes sur la frontière de l'Empire, & avoit donné à connoître, par d'autres dispositions, qu'il avoit le dessein de faire quelque entreprise militaire. L'avant-garde du général Jourdan ayant passé le Rhin à Kehl, S. A. R. l'archiduc Charles, feld-maréchal commandant de l'Empire, s'est vu dans la nécessité d'avancer également au-delà du Lech avec l'armée impériale royale.

« Les troupes de la république française ont reçu une augmentation très-considérable, non-seulement sur la rive droite & sur les autres frontières des états autrichiens; mais au mépris des conventions militaires & au milieu de l'armistice, elles ont forcé par un blocus hostile la forteresse d'Ehrenbreitstein, ce boulevard de l'Empire, à se rendre & s'en sont mises ensuite en possession. Ces entreprises militaires du gouvernement français, jointes à la réquisition de 200 mille hommes en France, ainsi qu'aux levées forcées qui ont lieu dans la Suisse, firent nécessairement appréhender des intentions alarmantes, & obligèrent sa majesté à prendre aussi de son côté des mesures de précaution.

» Sa majesté, habituée à remplir de la manière la plus scrupuleuse les obligations qu'elle a contractées, a, par une modération soutenue, mis au jour son vœu de maintenir la paix, d'une manière si convaincante, que le gouvernement français n'a pu avoir la moindre raison d'entretenir à cet égard une opinion contraire. Cependant les entreprises de la république française devenant de plus en plus inquiétantes, & augmentant chaque jour les appréhensions pour le maintien de la paix, sa majesté s'est trouvée dans la nécessité de développer des mesures de sûreté dans une proportion progressive d'après les dispositions des Français, & en conséquence de faire avancer également ses troupes au-delà des contrées où elles s'étoient jusqu'alors tenues tranquillement, & de leur faire occuper les positions que les circonstances pouvoient exiger. Mais comme sa majesté l'empereur a été déterminé à cette mesure autant par la considération des dangers qui menacent une grande partie de l'Empire, que par des motifs de sûreté pour ses propres états, elle se croit assurée de l'approbation de tous les états

d'Empire bien pensans & qui s'intéressent au bien-être général ; & elle se persuade qu'ils n'y verront qu'une mesure préparatoire pour la sûreté générale & la défense éventuelle des frontières de l'Empire, de même qu'elle est une précaution nécessaire pour ses propres états héréditaires, prescrite par les entreprises multipliées & allarmanes de la république française.

*Note des rédacteurs.* Il n'y a qu'un petit article dont la proclamation ne parle pas ; c'est la marche des Russes & le silence obstiné de l'empereur.

#### A L L E M A G N E.

*Fribourg, le 27 ventose.*

Les Français viennent d'imposer à notre pays une réquisition consistant en 1,200 bœufs, 7,500 quintaux de froment, 3,600 quintaux de seigle, 12,000 quintaux de foin, 4,000 de paille, 96,000 mesures d'avoine, 30,000 bouteilles d'eau-de-vie, & 320,000 fr. en argent.

*Stuttgart, le 30 ventose.*

On apprend de Coire que la colonne du général Casabianca est parvenue à s'emparer de l'Engadin supérieur, & a pris position sur les hauteurs qui séparent le pays des Gisons du Tyrol-Occidental.

Les lettres d'Innsbruck annoncent que les volontaires Tyroliens se sont aussi-tôt mis en mouvement, & se sont portés vers la frontière pour la défendre d'une invasion, de concert avec les troupes impériales.

#### A N G L E T E R R E.

*Londres, le 26 ventose.*

Le montant des sucres importés des Indes occidentales en Angleterre l'année dernière, a été de 2,361,713 barriques, qui ont produit 2,070,377 livres sterling de droits.

La quantité de rhum introduite dans le même espace de temps, s'est montée à 4,196,193 jallons, qui ont payé 95,996 liv. sterling de droits.

La banque avoit avancé au gouvernement, jusqu'à l'époque du 17 févrière dernier, la somme de 6,777,739 livres sterling.

Tout l'argent emprunté depuis le commencement de la guerre, se monte à 117,654,225 livres sterling, le capital créé à 169,927,789 livres, & le total de la rente annuelle à 7,951,215 livres sterling, desquelles 1,740,710 livres sont destinées annuellement à l'extinction graduelle de la dette nationale.

Un jury vient d'acquiescer aux assises de Mandstone le célèbre Arthur Young, accusé d'avoir cherché à influencer l'opinion des jurés dans le procès d'Arthur O'Connor. Son défenseur, M. Fielding, a tourné l'affaire en plaisanterie.

On écrit de Comrie, dans le Perthshire, qu'on y a éprouvé, ainsi que dans les environs, un fort tremblement de terre le 6 ventose au matin. On y en avoit déjà ressenti un le 23 nivose.

#### R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

##### A R M É E D' H E L V É T I E.

*Schulz, le 25 ventose an 7.*

*Le général de division Lecourbe, au général en chef Massena.*

Je vous dois, mon général, quelques détails sur ma position actuelle. Par mes lettres du 25 du courant, que vous a portées mon aide-de-camp, vous avez vu les succès que j'ai eus sur l'ennemi (1).

(1) Voyez la lettre du général Massena, insérée dans notre feuille du 30 ventose.

N'ayant pas de nouvelles du corps de troupes qui m'étoit annoncé de l'Italie, & voulant m'assurer qu'il étoit à Sainte-Marie, j'avois laissé un bataillon de la 44<sup>e</sup> à Zernest, pour garder la vallée qui conduit dans ce dernier lieu, sur-tout sachant que le général Laudon s'étoit retiré par-là.

Je m'étois porté avec ma brigade de gauche, hier 24, sur Martinsbruck & Vinstermintz, que j'ai fait attaquer vigoureusement. Mais l'ennemi, qui avoit trois pieces de canon dans le premier de ces villages, qui avoit retardé ma marche en brûlant quelques ponts, m'a opposé une vigoureuse résistance. Cette brigade s'est battue toute la journée ; mais voyant mes troupes exténuées de fatigue & de faim (mes marches rapides ayant empêché mes convois de suivre), j'ai fait retirer mes troupes, en faisant mes bivouacs en présence.

J'attendois la brigade du général Mainoni, qui me suivoit par échelon, & j'étois décidé d'attaquer vivement demain 26, lorsque ce matin, pendant que mes troupes se mettoient en mesure, j'ai été attaqué sur trois points différens : à Zernest, à Schulz & à Martinsbruck. Le général Laudon étoit en personne sur celui de Schulz ; trois compagnies de grenadiers que j'y réunissois se trouvoient dans ce lieu, avec le général Mainoni ; surpris par l'ennemi, qui est tombé des montagnes par Schallthal, il y a eu une petite déroute, qui a occasionné la prise du général Mainoni, de son aide-de-camp, quelques autres officiers & grenadiers.

J'avois couché à Remon, & j'étois tout près de Schulz, où je venois m'établir, lorsque j'ai vu l'ennemi sur la route qui y conduisoit ; la plupart des grenadiers se retiroient sur Fena ; j'ai couru chercher un bataillon de la 58<sup>e</sup> qui alloit aux avant-postes, je suis revenu au pas de charge, j'ai repris le village & fait 500 prisonniers ; mais malheureusement, pendant l'intervalle de ma course, l'ennemi a eu le tems de faire conduire dans la gorge le général Mainoni & les prisonniers qu'il avoit faits ; je n'ai pu le rattraper ; son aide-de-camp a été blessé & pris ; le général n'a eu aucun mal & n'a rien perdu. L'ennemi a pris aussi une dizaine de chevaux de chasseurs qui n'ont pas eu le tems de monter à cheval.

L'attaque sur Martinsbruck a été repoussée avec perte du côté de l'ennemi.

Celle sur Zernest, dont j'ai des nouvelles à l'instant, ne lui a pas mieux réussi.

L'ennemi s'étoit aussi emparé du village, à trois heures du matin ; mais le bataillon de la 44<sup>e</sup> s'est rallié, & a repoussé aussi l'ennemi.

Ces mouvemens de l'ennemi sur moi, vous prouvent que le corps de troupes attendu d'Italie, n'est point en mesure, puisque je reçois aujourd'hui une lettre datée de Tirano, du 25, qui me dit que ce corps commence son attaque dans le val de Bormio ; on m'annonce aussi la prise de 700 prisonniers qui, à mon passage, s'étoient jetés dans la Paschiave, & qui se sont rendus à lui.

Je pense que le général Laudon se dégoûtera de m'attaquer ; car je peux me flatter que dans trois affaires que j'ai eues, je lui ai pris ou tué quatre mille hommes ; il est vrai que j'ai perdu le général Mainoni & quelques autres officiers.

Je n'ai pu encore recueillir les actions d'éclat, qui sont en grand nombre.

Les conscrits qui ont complété la 36<sup>e</sup> demi-brigade, se conduisent parfaitement devant l'ennemi.

Salut respectueux.

Signé, LECOUBE.

*Strasbourg, le 2 germinal.*

Nous n'avons encore rien d'officiel de l'armée de Jourdan. La prise de Bregentz se confirme. Lindau a été également occupé par nos troupes.

L'armée du prince Charles est en grand mouvement : les uns disent qu'elle se repliera sur le Lech ; les autres, qu'elle veut livrer bataille à l'armée du Danube. Une partie de l'aile gauche de cette rivière, sous les ordres de Vandamme, se porte sur la rive gauche du Danube par Urach & Blaubeuern sur Ulm, qui a été mis en état de siège.

Les troupes autrichiennes qui s'étoient rassemblées dans le Haut-Palatinat, sous les ordres du général Staray, se portent par la Franconie en Souabe. La plus grande partie est déjà arrivée dans les environs de Nuremberg.

On a reçu des nouvelles récentes de Rati-bonne, qui sont entrevoir qu'une nouvelle rupture entre la France & l'Empire est inévitable. L'influence autrichienne y est trop dominante, & la plus grande partie des états de l'Empire est ou trop foible, ou trop aveuglée pour s'en détacher. Le

vote émis à la diète par le ministre de l'Autriche est une nouvelle preuve de la mauvaise foi de la cour de Vienne, qui, alors, ne connoissoit point encore la déclaration de guerre. Après s'être exhalé en reproche contre la France, et fait le récit de tout ce que l'Autriche nomme exactions sur la rive droite du Rhin, le ministre de cette cour ajouta que l'Empire, dans la situation actuelle des affaires, ne devoit & ne pouvoit renoncer à l'appui d'une cour qui, de tous les tems, a manifesté pour l'Allemagne les sentimens les plus affectueux. On peut s'imaginer facilement que les ecclésiastiques, les petits comtes & princes, ainsi que la plus grande partie des villes impériales ont aveuglément ou adhérent à ce vote émis par l'Autriche, ou demandé qu'on déferât cette affaire à la décision de l'empereur. On s'attend que dès que la déclaration de guerre sera connue à Ratisbonne, les négociations de Rastadt seront, par les insinuations de l'Autriche, rompues, & la députation de l'Empire rappelée.

Le citoyen Bacher se trouve encore à Rastadt; le citoyen Alquier est parti de-là pour Manheim, où il a déjà eu, avec le général Bernadotte, des conférences qui probablement ont rapport à l'électeur de Bavière.

L'envoyé de l'évêque de Spire, qui étoit allé au quartier-général de Bernadotte pour faire des remontrances sur la contribution imposée au chapitre de Bruchsal, est retourné à Rastadt; mais il en est reparti le lendemain en emportant tous ses effets.

PARIS, le 6 germinal.

Voici les noms de quelques autres électeurs déjà nommés à Paris: Bernardin de Saint-Pierre, auteur des *Etudes de la Nature*; Guérault, chef de bureau à la police; l'ex-ministre Petiet; Hémar, juge; Reignard, américain; Félix Desportes, ci-devant commissaire du gouvernement à Genève; Desfresne, chef de bureau à la trésorerie nationale; Lepayen-Vigneulle, liquidateur au ministère de la guerre; Cottrau, commissaire des colonies; Perregaux; banquier; Dupin, commissaire du directoire près l'administration centrale de la Seine; Arnaud, ex-président du tribunal criminel de la Seine, & substitut du commissaire du directoire près le tribunal de cassation; Terrasse, archiviste des tribunaux; Ginguéné, homme de lettres; Pérignon, défenseur officieux; Népoux, juge-de-peace; Pont-Carré, ci-devant parlementaire; & Martincourt, agent-de-change.

— L'assemblée primaire séante rue d'Antin, a nommé pour ses premiers électeurs les citoyens Desmucniers, ex-constituant, & Pérignon, homme de loi.

— Le 30 ventôse au matin, l'avant-garde de l'armée du Danube reçut l'ordre d'avancer & d'attaquer vivement, pour occuper la position d'Istrach, Laubach, & se porter en avant de Mengen, tandis que le général Ferino, avec la première division, feroit un mouvement sur la droite de l'armée, de manière à ce que la sienné s'appuyât sur le lac de Constance. Après quelque résistance, l'ennemi nous a cédé ses positions avec perte de trois cents prisonniers.

Le 1<sup>er</sup> germinal, dès la pointe du jour, l'ennemi tenta de s'emparer du pont d'Ostreck, & revint plusieurs fois à la charge, mais il fut toujours repoussé avec une perte considérable. La 25<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, les 67<sup>e</sup> & 53<sup>e</sup> demi-brigades d'infanterie de ligne, les chasseurs du 1<sup>er</sup> régiment, les hussards des 4<sup>e</sup> & 5<sup>e</sup>, les sapeurs & l'artillerie se sont convertis de gloire. Le général divisionnaire Lefebvre a été blessé d'un coup de feu au bras.

Un soldat de la 25<sup>e</sup> demi-brigade, qui étoit déserté le matin, avoit donné notre mot d'ordre, & l'ennemi profitant des avis qu'il en avoit tirés, & d'un bronillard tellement épais qu'on n'y voyoit pas à quatre pas, se glissa en force entre les divisions des généraux Lefebvre et Saint-Cyr. Le bronillard tomba, & fit voir la position avantageuse de l'ennemi, dont on déconcerta la manœuvre, en reprenant, sans opposition de sa part, les positions que l'armée occupoit avant l'action.

— La députation napolitaine a reçu hier des passe-ports pour retourner chez elle.

— On assure que le citoyen Aymar, commissaire du directoire près le gouvernement provisoire du Piémont, est nommé membre d'une commission chargée de recueillir les objets de sciences & d'arts à Florence.

— L'institut national a nommé, dans sa séance d'hier, le citoyen Legouvé membre de la classe de littérature & beaux-arts, dans la section de poésie.

— Le citoyen Rœderer a prononcé aujourd'hui dans une séance extraordinaire au Lycée républicain, l'éloge de Montesquieu. On a reconnu l'écrivain distingué dans l'appréciation du mérite littéraire de Montesquieu, & dans le jugement de ses opinions politiques, un ton digne également de celui qui étoit l'objet de cet éloge & de celui qui en étoit l'auteur, célèbres tous les deux parmi les fondateurs de la liberté française.

— Le gouvernement qui a voulu faire du Prytanée français une maison digne de la nation française, permet depuis quelque-tems que des externes y soient reçus; & déjà 120 jeunes gens, logés chez leurs parens, viennent chaque jour y recevoir les leçons.

— Le conservatoire de musique vient de recevoir au nombre de ses membres le célèbre chanteur Garat.

— Le service des hospices de Paris est confié à cinq compagnies.

Les administrateurs qui remplacent les quatre destitués, sont les citoyens Lemeignân & Gertoux, ex-conventionnels; Boscq, ci-devant consul à Philadelphie; & Gerard-de-Melecy, ancien homme de loi.

— Le 3 de ce mois, le citoyen Villeroit fut traduit, comme prévenu d'émigration, à la commission militaire, séante au ci-devant châtelet: sa femme plaida sa cause avec autant de force que de sensibilité; elle obtint la délivrance de son mari; le président eut même beaucoup de peine à contenir les vives émotions & les applaudissemens de l'auditoire.

— Le général Maller vient de prendre le commandement de la 7<sup>e</sup> division militaire, établie à Grenoble. Le général Massol, qui commandoit dans cette commune, passe à Besançon.

— Le général Auffenberg, le colonel du régiment de Brechainville & les officiers autrichiens faits prisonniers par le général Massena, ont été transférés à Besançon.

— Le prince de la Paix vient d'être créé grand-amiral d'Espagne, place inconnue jusqu'alors.

Un fonctionnaire public écrit de Rome, le 20 ventôse, que les rebelles qui occupoient Civita-Vecchia se sont enfuis rendus par capitulation, & que les troupes républicaines y sont entrées le 17 au soir.

— Le général Salm est à Naples où il va être employé sous Macdonald.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 6 germinal.

Après la lecture de la correspondance, le conseil autorise l'administration municipale du canton de Sallie, département de la Haute-Garonne, à aliéner une portion de terrain communal, pour employer le produit de sa vente à la réparation de la halle au bled de cette commune.

Giroi-Pouzol a la parole au nom de la commission des inspecteurs.

Votre commission, dit-il, attaquée dans la séance du 3, au moment où elle prenoit, avec ses collègues des anciens, les mesures relatives à ses attributions, s'est présentée à la fin de la séance pour répondre aux imputations dirigées contre elle; mais la formation des deux comités généraux l'a empêchée de se faire entendre; elle se présente aujourd'hui avec confiance. On lui a reproché d'avoir exercé un droit de censure sur un écrit d'un représentant du peuple; notre collègue Briot a demandé à la commission d'être autorisée à faire distribuer son écrit, & elle lui a dit qu'elle n'avait pas le droit d'exercer aucune censure. Tous les imprimés non ordonnés par le conseil sont soumis au visa de la commission; mais depuis long-tems elle a pensé qu'elle ne pouvoit exercer le même droit sur ceux d'un représentant du peuple; elle respecte trop la représentation nationale, pour se permettre une pareille inquisition; mais si un écrit contenoit des personnalités, s'il renfermoit des objets susceptibles de réveiller les haines & d'aigrir les passions, la prudence ne devoit-elle pas engager voire commission à refuser son autorisation à cette distribution? C'est avec satisfaction qu'elle voit aujourd'hui qu'au conseil seul appartient le droit dont il s'agit. Sans doute elle a dû être surprise des reproches qu'on lui a faits sans fondement, puisqu'elle a, dès long tems, refusé l'exercice de cette censure. A l'égard du reproche d'avoir ouvert une souscription pour le portrait du dernier roi des Français, il n'est pas mieux fondé. Nos regards, aussi-tôt cette accusation, se sont portés sur toutes les parties de cette enceinte; nous avons trouvé un cahier de gravures sur les principales époques de la révolution, parmi lesquelles se trouve le portrait de Louis XVI, à côté de la journée immortelle du 10 Août; le portrait de Robespierre, à côté de celui de Condorcet; celui de Marat, opposé à Michel Lepelletier. On voit, dans ce même cahier, une gravure représentant les vils esclaves du despotisme, écrasés par les républicains vainqueurs, & la mémorable journée du 18 fructidor. Ce dernier cahier n'a paru que ces jours derniers, & il semble que cette livraison soit arrivée tout exprès pour faire le sujet d'une dénonciation. Voilà, ajoute-t-il, l'exacte vérité.

On réclame l'impression. — Adopté.

Un membre de la députation du Bas-Rhin demande la parole; il rappelle le civisme des habitans de son département qui, fideles à la voix de l'honneur & de la patrie, ont obéi aux ordres du général Châteauneuf-Randon, & se sont rendus aux postes indiqués pour combattre les Autrichiens que l'on avoit dit faussement s'être présentés devant Kell. Il en demande la mention honorable. — Adopté.

Le conseil se forme ensuite en comité secret relativement aux mesures à prendre contre le vagabondage.

Le conseil, formé en séance publique, a pris un arrêté portant qu'il discutera incessamment les projets relatifs à la responsabilité des communes; à la remise de la peine à faire à ceux qui dénoncent leurs complices, & tout ce qui concerne la sûreté intérieure.

On lit un message du directoire exécutif, concernant son commissaire près l'administration centrale de la Sarthe, dont une circulaire a été dénoncée dernièrement par Mesnard-Lagrole. Le directoire regrette que cette lettre n'ait pas été lue en entier; parmi des choses reprehensibles, on y eût vu des avis très-sages. Son auteur a sans doute été égaré; mais il montre un zèle vif pour que les élections de l'an 7 soient pures & républicaines; il signale avec une égale énergie les partisans du trône & de l'anarchie. Au reste, le directoire a approuvé sa conduite & pris les mesures pour qu'il se renferme dans les bornes que la constitution a tracées à son ministère.

Le conseil ordonne l'impression de ce message.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 6 germinal.

Le juge-de-peace van Kanfort, accusé de forfaiture, est entendu dans sa défense. Il répète dans ses réponses ce qu'il a déjà dit au conseil des cinq cents; il assure n'avoir jamais rien exigé des prévenus pour leur mise en liberté, & n'avoir reçu qu'une seule fois 4 francs pour la tenue d'une audience particulière.

L'interprete de van Kanfort, également admis à la barre, donne quelques développemens à ses réponses.

On fait lecture au prévenu de son interrogatoire; il en approuve le contenu & se retire.

Le conseil approuve cinq résolutions du 6 ventôse, qui accordent des pensions, & s'ajourne à octidi.

Bourse du 6 germinal.

Amsterdam. 60 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ , 61 $\frac{1}{2}$ .	Montpellier. . . . . pair 10 j.
Idem cour. . . . . 57 $\frac{3}{4}$ , 58 $\frac{1}{2}$ .	Rente provis. . . . . 9 f.
Hambourg. . . . . 193 $\frac{1}{2}$ , 191.	Tiers cons. . . . . 10 f. 15 c.
Madrid. . . . . 10 f. 87 c.	Bon $\frac{2}{3}$ . . . . . 1 f. 8 c.
Mad. effect. . . . . 14 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . . 1 f. 9 c.
Cadix. . . . . 10 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{4}$ . . . . .
Cadix effectif. . . . . 14 f. 75 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6, 69 f. 13 c.
Gènes. . . . . 97 $\frac{3}{4}$ , 95 $\frac{3}{4}$ .	Or fin. . . . . 106 f.
Livourne. . . . . 106, 105.	Ling. d'arg. . . . . 50 f. 75 c.
Bâle. . . . . 1 ban., $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise. . . . . 97 f. 50 s.
Lausanne. . . . . $\frac{1}{2}$ p.	Piastre. . . . . 5 f. 42 c.
Milan. . . . . 53 $\frac{1}{2}$ .	Quadruple. . . . . 81 f. 75 c.
Geneve. . . . .	Ducat d'Hol. . . . . 11 f. 75 c.
Lyon. . . . . pair 10 j.	Guinée. . . . . 26 f. 50 c.
Marseille. . . . . pair 10 j.	Souverain. . . . . 35 f. 25 c.
Bordeaux. . . . . pair 15 j.	

Esprit  $\frac{5}{6}$ , 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f. — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinig., 3 fr. 10 à 15 c. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 65 c. — Savon de Mars., 1 f. 8 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.

A. FRANÇOIS.